



Un Breton veut revitaliser le transport à la voile

Raphaël Baldos, à Saint-Brieuc, le 27/09/2012 à 16h32



La société Transoceanic wind transport (Towt) vient d'organiser le cabotage d'un vieux gréement chargé de produits entre Brest et Nantes.

La compagnie bretonne envisage la mise à l'eau d'ici à 2018 de son propre cargo à voile.

Parti de Brest le 12 septembre, le Leenan Head a accosté à Nantes le 17 septembre, porté par la marée montante dans l'estuaire de la Loire, après être passé à Lorient. À bord de cet ancien harenguier de 1906, trois membres d'équipage et quatre tonnes de conserves de poisson, de galettes, de jus de pomme, de cidre du Finistère, de bocaux de légumes bio et de savon du Morbihan. Deux jours plus tard, le lougre de 50 pieds affrété par la compagnie Transoceanic wind transport (Towt) et l'association de commerce équitable Ingalañ repartait pour le trajet inverse, rempli de sel et de 14 palettes de vin des Pays de la Loire.

« Nous organisons depuis 2011 différentes opérations de cabotage à la voile en Europe et dans le monde pour prouver que le transport à la voile est rentable et peut être une alternative aux porte-conteneurs et au transport routier, explique Guillaume Le Grand, fondateur de Towt. Nous disposons aujourd'hui de technologies suffisamment mûres pour relancer le transport à la voile, stoppé du jour au lendemain avec l'avènement de la vapeur et du pétrole. »

Ce Brestois de 30 ans a créé Twot en 2009, après un master en économie du développement durable à Paris. Un changement de carrière radical après une première expérience professionnelle à Londres sur les marchés du gaz et de l'électricité et des quotas carbone. « J'y ai découvert une vraie machine à croquer des ressources naturelles, avec une éthique qui ne me plaisait pas du tout », raconte le diplômé de Sciences-Po.

Construction de cargos à la voile

Dans un monde aux énergies fossiles limitées, Towt utilise les voiliers de transport existants, les vieux gréements, pour promouvoir la construction de cargos à la voile capables de transporter d'importantes cargaisons de produits sélectionnés pour leur faible bilan carbone. « Les bénéfices dégagés par nos opérations nous permettent de financer la construction d'un éco-voilier de plusieurs millions d'euros, avec le soutien d'investisseurs réunis dans un consortium », poursuit le patron-marin.

D'autres sociétés, comme le britannique B9 Shipping, Transport Cohérence à La Rochelle et Cargo 2 à Morlaix, caressent l'espoir de pouvoir transporter des marchandises à la seule force du vent dans toutes les mers du globe. Principales difficultés : trouver les fonds et modifier la législation française actuelle sur le transport maritime, afin de réintégrer les voiliers.

En attendant la mise à l'eau de leur navire prévue en 2018, Guillaume Le Grand et son associée Diana Mesa travaillent à la mise au point d'un label de transport à la voile, en partenariat avec l'Agence de l'environnement de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et le Pôle Mer Bretagne. Il intégrerait le bilan carbone du produit concerné et des informations d'origine géographique, et serait validé par un organisme certificateur international, déjà créé par... Towt.

« Transporté à la voile »

La compagnie appose déjà sur tous ses produits une étiquette « Transporté à la voile dans le respect de l'environnement », avec un code de suivi permettant de retrouver sur son site le bilan carbone, le producteur, l'origine, la date de chargement, la route parcourue et même le nom du capitaine.

Stéphane Orioux et Vincent Caillé, viticulteurs bio de la région nantaise, ont ainsi accepté de confier leurs vins à l'équipage du Leenan Head. Cap sur Brest, avec escale à Lorient.

« Nous travaillons en circuit court, tous les produits ont été commandés par des magasins et des consommateurs, souligne Guillaume Le Grand. Le coût de transport est deux fois plus élevé qu'avec un transport par camion. Pour une conserve de poissons vendue finalement 4,40 €, cela représente une hausse de 22 centimes, soit 5 %. Et pour le producteur, c'est une plus-value écologique qui lui permet enfin de régler sa dette environnementale. »

Raphaël Baldos, à Saint-Brieuc

À SUIVRE : Cartes postales de Laponie (8) Katja et Kasia, liées par la mémoire des Skolt Samis (<http://voyage.blogs-la-croix.com/cartes-postales-de-laponie-8-katja-et-kasia-liees-par-la-memoire-des-skolt-samis/2017/02/15/>)

(<http://monde.blogs-la-croix.com/etats-unis-lultimatum-de-mattis-aux-pays-de-lotan/2017/02/16/>) (/Sciences-et-ethique/Ethique/Le-Parlement-adopte-definitivement-le-delit-dentrave-numerique-a-IVG-2017-02-16-1200825200)